

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Hiver 2014

POL 8261-10 Amérique Latine lundi de 14h à 17h

Professeur : Daniel Carrasco Brihuega
Téléphone : 514 987-3000, poste
Bureau :
Disponibilité : sur rendez-vous
Courriel :

Objectif général

Ce séminaire a pour objectif d'identifier et de comprendre les dynamiques et les enjeux actuels de la vie politique et du développement de l'Amérique Latine.

Objectifs spécifiques

Le cours vise à mieux saisir les dynamiques de la transformation politique et économique dans la région d'Amérique Latine, en prenant comme point de départ l'instauration de la démocratie, ses résultats politiques et économiques. Il cherche également à rendre compte des rapports institutionnels, les acteurs politiques, économiques et sociaux qui définissent l'actualité des pays étudiés.

Pédagogie

La présence aux cours est essentielle. Les séances débiteront par une présentation du professeur, suivie d'une présentation de la part des étudiantes. Le présentateur devra préparer la présentation à partir des lectures recommandées, incluant un rapport de la présentation de deux pages, (recto verso) à tous les collègues. Ils sont encouragés à utiliser les diapositives (power point) pour faire la discussion plus efficace. Un autre étudiant (e) sera chargée de questionner le contenu de la présentation, les arguments exposés ainsi qu'initier le débat et la réflexion. Il est nécessaire que les étudiant(e)s lissent toutes les lectures et fassent le suivi des événements actuels qui marquent ou qui sont reliés aux thèmes exposés. Le débat s'enrichira par la perspective comparée dans ce séminaire. Finalement, les 10-15 dernières minutes seront consacrées à un récapitulatif de la discussion et à une conclusion générale de la séance.

Composantes de l'évaluation

- Exposé et participation aux séances **30%**
- Une étude de cas actuel sur un pays **10%**
- Critique et commentaire de l'exposé **20%**
- Un travail de recherche final **40%**
 - Le plan de travail **5%**,
 - La présentation orale **5%**
 - Le travail écrit **30%**

Choix des études de cas.

Les études de cas sont choisies à partir des phénomènes qui se dégagent de la réalité Latino-Américaine actuelle. Un répertoire des thèmes sera proposé à la fin de la première séance. Ceci n'empêche pas de choisir un thème de votre choix qui ne soit pas dans le répertoire. De même, ainsi comme la possibilité de le changer au cours des quatre premières semaines. Le rapport ne doit dépasser 10 pages à double interligne, le rapport doit être remis.

Plan de cours

Introduction

(6 janvier) Séance 1.- Introduction

Présentation du cours, déroulement des séances et modalités d'évaluation.

(13 janvier) Séance 2.- L'Amérique Latine une vision globale et historique

-Marques-Pereira, B. et Garibay, D. (2011). La politique en Amérique Latine. Histories, institutions et citoyennetés. Paris: Armand Collin. (31-96).

-Skidmore, Thomas E. et Peter H. Smith (2004). Modern Latin America. New York: Oxford University Press. (42-68).

(20 janvier) Séance 3.- L'Amérique latine autoritaire

-O'Donnell, Guillermo (1973). Modernization and Bureaucratic-Authoritarianism; studies in South American politics. Berkeley: Institute of International Studies, University of California.

(27 janvier) Séance 4.- L'option démocratique

-Dominguez, Jorge I. (2003). « Constructing Democratic Governance in Latin America: Taking Stock of the 1990s ». Dans Jorge I. Domínguez et Michael Shifter, dir., Constructing Democratic Governance in Latin America. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 352-357.

En ligne http://www.people.fas.harvard.edu/~jldoming/images/jid_constructing.pdf

-Hagopian, Frances (1990). « Democracy by Undemocratic Means? Elites, Political Pacts, and Regime Transition in Brazil ». *Comparative Political Studies* 23 (no 2) (juillet): 147-166.

Site du journal en Internet

<http://www.csa.com/htbin/dbrng.cgi?username=umbb&access=umbb668&issn=0010-4140&db=sagepol-set-c&lang=fr>

-Hunter, Wendy (1997). « Continuity or Change? Civil- Military Relations in Democratic Argentina, Chile, and Peru ». *Political Science Quarterly* 112 (no 3) (automne): 453-475.

Site du journal en Internet <http://www.jstor.org/journals/00323195.html>

(3 février) Séance 5.- Les systèmes de partis en Amérique latine

-Jones, Mark P. et Scott Mainwaring (2003). « The Nationalization of Parties and Party Systems: An Empirical Measure and an Application to the Americas ». *Party Politics* 9 (no 2): 139-166.

Site du journal en Internet

<http://www.csa.com/htbin/dbrng.cgi?username=umbb&access=umbb668&issn=1354-0688&db=sagepol-set-c&lang=fr>

-Kaufman, Robert R. (1977). « Corporatism, Clientelism, and Partisan Conflict: A Study of Seven Latin American Countries ». Dans James A. Malloy, dir., Authoritarianism and corporatism in Latin America. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, 109-143.

(10 février) séance 6.- La libéralisation économique

-Dominguez, Jorge I. (1998). « Free Politics and Free Markets in Latin America ». *Journal of Democracy* 9 (no 4) (octobre): 70-84.

En ligne http://www.people.fas.harvard.edu/~jidoming/images/jid_free.PDF

-Corrales, Javier (2003). « Market Reforms ». Dans Jorge I. Domínguez et Michael Shifter, dir., Constructing Democratic Governance in Latin America. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 74-99.

-Lora, Eduardo et Ugo Panizza (2003). « Examen des réformes structurelles en Amérique latine ». *Problèmes d'Amérique latine* (no 48) (printemps): 107-134.

(17 février) séance 7.- Les mouvements sociaux

-Collier, Ruth Berins et David Collier (1979). « Inducements versus Constraints: Disaggregating Corporatism ». *American Political Science Review* 73: 4 (décembre): 967-986.

Site de la revue en Internet <http://www.jstor.org/journals/00030554.html>

-Houtzager, Peter P. et Marcus Kurtz (2000). « The Institutional Roots of Popular Mobilization: State Transformation and Rural Politics in Brazil and Chile, 1960-1995 ». *Comparative Studies in Society and History* 42 (no 2) (avril): 394-424.

Site du journal en Internet <http://www.journals.cambridge.org/action/displayJournal?jid=CSS>

(24 février) séance 8.- semaine de lecture

(3 mars) Présentation d'étude cas

(10 mars) séance 9.- Les gouvernements de gauche

-Corrales, Javier et Michael Penfold- Becerra (2007). « Venezuela: Crowding Out the Opposition ». *Journal of Democracy* 18: 2 (avril): 99-113.

Site du journal en Internet <http://muse.jhu.edu/journals/jod/>

-Encarnacion, Omar (2002- 2003). « Lula's Big Win ». *World Policy Journal*, 19: 4 (hiver).

En ligne http://www.brasilemb.org/profile_brazil/omar_lula_brazil.pdf

-Williamson, John (2003). « Lula's Brazil ». *Foreign Affairs* 81 (no 6) (janvier-février): 104-113.

En ligne http://www.brasilemb.org/profile_brazil/williamson_lula_brazil.pdf

(17 mars) séance 10.- Les enjeux actuels de l'Amérique Latine

- Kurtz, Marcus (2004). « The Dilemmas of Democracy in the Open Economy: Lessons from Latin America ». *World Politics*, vol. 56 (janvier): 262-302.

- Pérez Linan, Anibal (2003). « Presidential Crises and Democratic Accountability in Latin America, 1990-1999 ». Dans Susan Eva Eckstein et Timothy P. Wickham-Crowley, dir., What Justice? Whose Justice? Fighting for Fairness in Latin America. Berkeley: University of California Press, 98-129.

(24 mars) séance 11.- Présentation et discussion d'études de cas

(31 mars) séance 12.- Présentation et discussion d'études de cas

(7 avril) conclusion

- Peter H. Smith (2005). Democracy in Latin America: Political Change in Comparative Perspective. Oxford/New York: Oxford University Press, chapitre 12 et épilogue.

(14 avril)

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.